Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 26

Artikel: Une page sur Gambetta
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-185827

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dix-huitième année. N° 26 Samedi 26 Juin 1880.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.
Pour l'étranger : 6 fr. 60.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Une page sur Gambetta.

Nous empruntons les lignes suivantes à un ouvrage publié chez MM. Sandoz & Fischbacher, à Paris, qui contient non-seulement des détails biographiques fort intéressants sur M. Gambetta, mais tous les discours les plus remarquables du célèbre orateur :

Né à Cahors le 30 octobre 1838, Gambetta avait d'abord été élevé dans une institution cléricale à Montauban ; comme tant d'autres fils de petits bourgeois ambitionnant pour leur postérité un changement de situation qui semblait alors plus réalisable par le fonctionnarisme ou par l'entrée dans les ordres, on le destinait peut-être à l'état ecclésiastique, mais ses instincts naturels, manifestés de bonne heure, firent comprendre que ce n'était pas là sa vocation et on le retira de Montauban.

C'est à tort, cependant qu'on créa pour lui cette légende de *l'œil crevé* volontairement, pour échapper à quelques contrariétés de salle d'étude ou de cour de récréations du séminaire.

Gambetta n'a jamais eu, ne devait jamais avoir cette énergie de sauvage ; Henri IV avait dit que Paris valait bien une messe, il faut croire que, si peu de vocation qu'il eût pour l'état ecclésiastique, Gambetta n'aurait jamais pu trouver que deux années de séminaire valaient bien un bel œil noir et perçant. La vérité la voici : A l'âge de 8 ans, il était dans la boutique d'un coutelier, voisin des magasins de son père, accoudé sur l'établi et regardant l'ouvrier qui perçait un manche de couteau avec un foret, actionné par un archet formé d'une corde à boyau et d'un morceau de vieux fleuret.

Le fleuret vint à casser et la pointe de l'un des fragments atteignit le jeune curieux à l'œil droit ; il y eut perforation de la cornée, mal soignée et terminée par une irido-choroïdite glaucomateuse, avec protrusion du globe de l'œil.

Il resta longtemps dans cet état, mais les douleurs étant devenues intenses, et faisant craindre que, par sympathie, l'œil gauche ne finit par être atteint, en 1867, son ami le docteur Fieuzal, demanda une consultation, à la suite de laquelle le docteur Wecker, aidé par son confrère Fieuzal, pratiqua l'énucléation de l'œil malade.

Entré au collège de Cahors, il ne tarda pas à y donner des preuves d'une rare aptitude pour les lettres et d'une grande faculté d'assimilation.

. . . . . .

Ses études terminées au collège de Cahors, il s'achemina vers Paris à l'âge de 18 ans et suivit les cours de l'Ecole de droit..... Inscrit au barreau de Paris en 1859, à l'âge de 21 ans, et clerc dans le cabinet de M. Crémieux, sous le principat de son ami Clément Laurier, il s'installait à cette époque dans le voisinage du cabinet du maître, rue Bonaparte, où vint le rejoindre, en 1861, mademoiselle Jenny Massabie, sa tante, *la Tatan.*

Gambetta était *dans ses meubles.* C'était au quatrième étage, dans un petit appartement composé d'une étroite salle à manger, d'une cuisine et de deux chambres à coucher que Mlle Massabie faisait son apprentissage de future directrice de la maison *civile et militaire* d'un dictateur. Elle y jouait déjà le rôle d'intendant général et flairait avec vigilance les nouveaux venus auprès de son cher Léïon, comme elle appelait Léon Gambetta, avec un accent gascon fortement prononcé.....

Gambetta n'était déjà plus, à cette époque, l'étudiant un peu débraillé que ses amis avaient vu dans les tables d'hôte et dans les brasseries, c'était déjà un homme rangé, représentant pour ainsi dire, après les agitations et la fermentation généreuse de l'étudiant et du jeune avocat, les habitudes intimes de la vie de famille. Il revoyait comme dans un miroir, au fond de l'œil clair, bienveillant, mais susceptible de la Tatan, la boutique d'épiceries de choix, *le Bazar génois*, fondé par son père sur la place du marché de Cahors, les assiduités aux affaires de la mère et du père amassant, sou par sou, la petite fortune bourgeoise qui permettait au fils, grâce à sa pension de 300 francs par mois, d'arriver à la notoriété, à la popularité, à la gloire.

Nous retrouvons dans notre portefeuille les vers qu'on va lire. Nous en ignorons l'auteur, mais nous désirerions le connaître, car malgré quelques rimes un peu forcées, quelques fautes de prosodie et de rithme, ils contiennent d'excellentes réflexions :

Epître à ma sœur.

Ma chère sœur Marie, en vain tu te désoles
En voyant comment va ce bas monde aujourd'hui ;
Je le déplore aussi, mais on perd ses paroles
A vouloir s'élever et plaider contre lui.